



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le 05 juin 2024 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

- | | |
|---------------------|--|
| • Salvatore Mancini | Membre parent |
| • Julie Geoffrion | Membre parent |
| • Jessyka Pépin | Membre parent |
| • Sharmila Jiva | Membre parent |
| • Mylaine Grenier | Membre parent |
| • Natasha Nadeau | Membre représentant personnel de soutien |
| • Benoit Denault | Membre représentant personnel enseignant |
| • Marie-Ève Cusson | Membre représentant personnel enseignant |
| • Andréane Lessard | Membre représentant personnel enseignant |
| • Éline Rebts | Membre substitut représentant personnel du SDG |

Sont absents :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| • Absences : Hélène Lepage | Membre représentant personnel du SDG |
|----------------------------|--------------------------------------|

Participe également à la séance :

- | | |
|------------------|------------|
| • Nancy Marshall | Directrice |
|------------------|------------|

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Salvatore Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h41.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3 RÉSOLUTIONS EN BLOC

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2024.

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'approuver les résolutions en bloc tel quel.

CE-23-24-73 Adopté à l'unanimité.

4 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2024

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

Suivi du procès-verbal du 15 mai 2024 :

- Madame Cusson mentionne qu'il y a maintenant 2 groupes qui passeront la nuit à l'école et que l'équipe de bénévoles pour assister est complète.

5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

5.1 Bilan de l'année 2023-2024

- Monsieur Mancini rappelle qu'il est important de compléter le sondage FORMS par les membres du CE avant la fin juin afin d'améliorer les pratiques des séances du CE.
- Les membres du CE discutent du sujet et apportent leur point de vue sur l'année 2023-2024.

6 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

7 POINTS DE DÉCISION

7.1 Proposition du budget annuel de l'école en préparation année 2024-2025 (adoption)

- Madame Nancy Marshall présente rapport du budget de l'école pour 2024-2025.
- Les membres du CE discutent des chiffres présentés par Madame Marshall.
- Monsieur Mancini fait la remarque que le budget de fonctionnement est réduit, mais que le nombre d'élèves sera augmenté de 2 l'année prochaine
 - o Madame Marshall demandera les informations à son agente
- Monsieur Mancini réitère l'importance du suivi des montants à dépenser dès le début de l'année afin de ne pas perdre les budgets alloués.

CE-23-24-74 Adopté à l'unanimité

7.2 Informations, idées et recommandations de 2 dates possibles pour l'AGA de l'année scolaire 2024-2025 (adoption)

- Monsieur Mancini présente la façon dont la préparation de l'AGA a lieu (en même temps que les rencontres avec les enseignants)
- Monsieur Mancini propose le 10 septembre 2024 ou le 16 septembre 2024
- Madame Lessard propose un jeudi de septembre pour faciliter la préparation pour les enseignants.
- Les membres du CE discutent des propositions.
- Monsieur Mancini propose finalement le 10 septembre et le 12 septembre 2024.
- Madame Jiva propose d'annoncer l'AGA sur le Facebook de l'école.
- Madame Jiva propose de faire tirer des prix de présence aux parents présents.
- Madame Grenier propose de faire de la promotion sur le compte Facebook afin de faire connaître les options participatives des parents (vidéos, témoignages).
- Madame Lessard mentionne qu'il faudrait mettre l'accent sur la possibilité de rencontre hybrides de l'AGA des parents.

CE-23-24-75

Adoptée à l'unanimité

7.3 Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'Intimidation et la violence pour l'année en cours (Approbation)

- Madame Marshall présente le plan de lutte à la violence et à l'intimidation et précise que le document a fait l'objet d'une consultation à tous les membres de l'école
- Madame Marshall rappelle que le point est en adoption (le document peut être modifié)
- Modifications à apporter selon les membres du CE :
 - o Introduction : pas de modifications suggérées
 - o Élément 1 : Analyse de la situation : pas de modifications suggérées
 - o Élément 2 : L'application des mesures de préventions : pas de modifications suggérées
 - o Élément 3 : Collaboration avec les parents : pas de modifications suggérées
 - o Élément 4 : Modalités pour effectuer un signalement/ pour formuler une plainte (élément 4):
 - Madame Pépin mentionne que les modalités de signalement sont peut-être méconnues par les élèves (vus les résultats du sondage) – remplacer *à maintenir* pour **à bonifier**
 - o Élément 5 : Les actions à prendre à la suite d'un évènement : pas de modifications suggérées
 - o Élément 6 : Assurer la confidentialité lorsqu'un évènement est déclaré : pas de modifications suggérées
 - o Élément 7 : Mesures de soutien ou d'encadrement : pas de modifications suggérées
 - o Élément 8 : Sanctions disciplinaires : pas de modifications suggérées
 - o Élément 9 : Signalement des plaintes : pas de modifications suggérées

- Violences à caractère sexuel : pas de modifications suggérées
- Bilan et pistes d'actions : pas de modifications suggérées
- Il n'y a pas d'autres commentaires en lien avec l'évaluation du plan de lutte

Il est proposé d'adopter l'évaluation du plan de lutte tel que présenté par Mme Marshall en modifiant « à maintenir » pour « à bonifier » dans la dernière case de l'élément 4.

CE-23-24-76 Approuvé à l'unanimité

Madame Sylvia Mantha se joint à la séance à 19h30

Monsieur Mancini présente le prix de l'engagement parental (mérite) qui a eu lieu la semaine dernière et qui lui est remis.

Madame Marshall remercie madame Mantha pour son implication.

Madame Mantha remercie pour cette attention. Une photo est prise en guise de souvenir.

7.4 Rapport annuel du conseil d'établissement (Adoption)

- Monsieur Mancini présente le rapport annuel de l'année 2023-2024
- Madame Lessard mentionne qu'il y a une coquille dans le portrait de l'école à la 4^e ligne (*Projet éducatif 2023-2027 de trop*)
- Madame Grenier mentionne qu'elle était plutôt sur un poste d'un an plutôt que 2 ans
- Monsieur Mancini rappelle à madame Geoffrion qu'il manque les dates de rencontres du comité sur la consultation des élèves
- Les membres du CE n'ont pas d'intervention à ajouter.

Il est proposé d'adopter le rapport annuel du CÉ avec les modifications suivantes : corriger la coquille à la 4^e ligne, changer « 2 ans » pour « 1 an » et inscrire les dates des rencontres du comité sur la consultation des élèves.

CE-23-24-77 Adopté à l'unanimité

7.5 Rédition de compte budget annuel de fonctionnement du CE (Adoption)

- Madame Marshall fait la présentation des dépenses du budget et mentionne qu'il y a un résiduel de 1,44\$ et qu'il reste un 20\$ en argent pour le budget de fonctionnement du CE pour l'an prochain.

Il est proposé d'adopter le budget annuel du CÉ.

CE-23-24-78 Adopté à l'unanimité

7.6 Contributions financières exigées pour du matériel et liste de matériel d'usage personnel (Approbaton)

- Monsieur Mancini rappelle que le point est en approbation (donc pas modifiable)
- Monsieur Mancini présente les frais par niveau
 - Préscolaire : pas de commentaires des membres du CE
 - 1^{re} année : pas de commentaires des membres du CE
 - 2^e année : pas de commentaires des membres du CE

- 3^e année : pas de commentaires des membres du CE
- 4^e année : pas de commentaires des membres du CE
- 5^e année : pas de commentaires des membres du CE
- 6^e année : pas de commentaires des membres du CE
 - Madame Marshall mentionne que, pour le nouveau cours CCQ, il n’y a pas de cahiers prévus, mais qu’il y aura un budget en septembre pour l’acquisition du cahier du maître et des reprographies.
- Matériel d’usage personnel :
 - Préscolaire : pas de commentaires des membres du CE
 - 1^{re} année : pas de commentaires des membres du CE
 - 2^e année : monsieur Mancini mentionne qu’il trouve que le nombre de crayon HB est élevé, Madame Lessard le justifie.
 - 3^e année : pas de commentaires des membres du CE
 - 4^e année : pas de commentaires des membres du CE
 - 5^e année : pas de commentaires des membres du CE
 - 6^e année : pas de commentaires des membres du CE

Il est proposé d’approuver la liste les contributions financières exigées pour du matériel et les listes de matériel d’usage personnel

CE-23-24-79 **Approuvé à l’unanimité**

7.7 Fonds à destination spéciale (Adoption)

7.9.1 Entrées au fonds

- Participation de l’école à la caisse scolaire (500\$)
- Ateliers en éducation financière (400\$)

Monsieur Mancini propose que le 500\$ soit déposé dans le fonds à destination spéciale.

CE-23-24-80 **Adopté à l’unanimité**

7.9.2 Sorties au fonds

- Sortie des 6^e année (croisière en bateau sur le fleuve) (1 582,67\$)
- Surprises sucrées (120\$)
- Album (à venir)

Monsieur Mancini propose que le 1 582,67\$ et 120\$ sortent du fonds à destination spéciale.

CE-23-24-81 **Adopté à l’unanimité**

8 POINTS D’INFORMATIONS

8.1 Projet éducatif 2023-2027 et son plan d’action + plan de lutte à la violence et à l’intimidation

- Madame Marshall mentionne que le projet éducatif suit son cours et que le plan d'action est en consultation actuellement.

8.2 Postes en élection année 2024-2025

- Monsieur Salvatore Mancini
- Madame Mylaine Grenier
- Madame Sharmila Jiva
 - 2 des 3 parents mentionnent qu'ils se représenteront probablement à l'AGA

8.3 Budget de l'école (suivi)

- Madame Marshall fait la présentation du budget de l'école
 - o École inspirante : il ne reste plus de budget à la suite du paiement des dernières sorties
 - o À l'école on bouge : il manque les factures des chandails, résiduel de 4000\$
- Aucune question de la part des membres du CE

8.4 Fond à destination spéciale (suivi)

- Il n'y a pas d'intervention des membres du CE.

8.5 Projet Embellissement de la cour d'école (suivi)

- Travaux de la phase 1 terminés
- Madame Marshall mentionne qu'il faudrait débiter la phase 2 (cour d'école) et donner un mandat de la part du CE en septembre prochain

8.6 Parole à l'OPP

- Vente de livres
 - Lundi 3 juin : 400\$ amassés
 - À déposer dans le fonds à destination spéciale
 - Madame Jiva propose de rendre l'évènement biennuel l'an prochain
- Aménagement paysager
 - L'argent sera utilisé pour remettre du paillis – à déboursier avant le 30 juin 2024
 - Désherbage par les membres du l'OPP
- Remboursement des poufs
 - À suivre en septembre 2024
- Campagne de financement (perfection)
 - Le pourcentage de recette est non-négociable
 - Produits généraux (40% des ventes)
 - Possibilité de voir les produits sur Internet et sous forme de catalogue
 - Suggestions de dates
 - o Septembre (livraison 11 novembre)
 - o Octobre (livraison fin novembre)
 - Les membres du CE propose la 2^e date pour une livraison plus près du temps des fêtes
 - Si on vend moins que 4 500\$, il pourrait avoir un frais pour la livraison des produits (22 000\$ de vente l'année dernière)

- Monsieur Mancini mentionne qu'il faudrait réviser les règles de fonctionnement de l'OPP avant l'AGA de septembre 2024.

8.7 Parole aux enseignants

- Monsieur Denault mentionne qu'il y aura une compétition d'athlétisme 13 juin prochain (50 élèves de 5^e-6^e année) qui se déroulera à l'école.
- Madame Lessard mentionne qu'il y a de nombreuses activités prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

8.8 Parole au représentant du personnel de soutien

- Madame Nadeau assistera les enseignantes de 6^e année à la sortie des finissants (croisière).

8.9 Parole au représentant du service de garde

- Madame Rebts mentionne la sortie à la pédagogie du 7 juin : sortie à ISaute

8.10 Parole au représentant du comité de parents

- Monsieur Mancini mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis la dernière séance du CE.
- Monsieur Mancini a assisté au colloque national officiel de la FCPQ la fin de semaine dernière (Saguenay).
- Monsieur Mancini rapporte avoir eu une conférence soulignant la première année d'existence du protecteur de l'élève :
 - Bilan de la première année : 4 400 demandes dont 737 plaintes (4 au CSSP dont une à La Roseraie)
 - Son rôle
 - Ses responsabilités
 - Les façons de lui donner de la visibilité.

-Monsieur Mancini mentionne que le CSSP était le plus représenté lors du gala Mérite.

8.11 Parole à la direction

- Madame Marshall remercie les membres du CE pour leur grande implication.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondances reçues

- **OPP - Campagne de financement** – discuté lors du point *Parole à l'OPP*.

9.2 Parole aux membres

- Madame Rebts mentionne qu'elle est contente d'être présente ce soir.

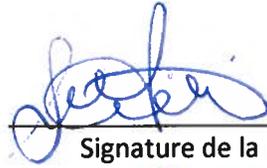
10 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 2)

Le public n'a pas d'intervention.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Salvatore Mancini propose la levée de la séance à **20h43**.

CE-23-24-82 **Adopté à l'unanimité.**



Signature de la présidence

24/09/24

Date



Signature de la direction

24 sept. 2024

Date